

Le relais et le rôle de l'Assurance Maladie dans la fluidification du parcours du patient

Dr Anne-Marie Mercier

*Médecin conseil régional et directeur coordonnateur de
la Gestion du risque Auvergne-Rhône-Alpes*



- Un système de santé parmi les meilleurs du monde
- ... confronté toutefois à des tensions croissantes :
 - *Le vieillissement de la population et de la transition épidémiologique*
 - *Les inégalités dans l'accès aux soins*
 - *La soutenabilité financière de notre modèle de protection*

=> Des évolutions structurelles à mener afin de permettre au patient d'être pris en charge dans un parcours de soins fluide et coordonné

Fluidifier la relation avec les usagers tout en luttant contre le renoncement financier aux soins à tous les âges de la vie

- **La réforme de la Protection universelle maladie (PUMA)** afin de réduire les difficultés rencontrées par les assurés pour obtenir l'ouverture et la continuité de leurs droits
- **Des efforts intensifiés pour réduire le reste à charge supporté par le patient** : si celui-ci reste à un niveau parmi les plus faibles des pays occidentaux, il demeure encore un motif de renoncement aux soins pour certaines catégories d'actes ou de prestations de soins
- **La poursuite du tiers payant** avec une exigence particulière pour les publics pour lesquels la dispense d'avance de frais constitue un droit
- **La maîtrise des dépassements d'honoraires** : les actions conduites ont permis, pour la première fois, de réduire le taux de dépassements d'honoraires subis par les patients consultant des médecins en secteur 2
- **L'amélioration de la rapidité et de la qualité du traitement des demandes et la simplification des démarches** : vers un accompagnement plus individualisé des assurés

- **Renforcement des dispositifs de régulation des professionnels de santé dans l'intérêt du patient** : des mécanismes de régulation des conventionnements dans les zones sur-dotées et des dispositifs d'incitations à l'installation dans les zones fragiles
- **Construction d'une offre de service globale répondant à une logique de guichet unique**, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS)
- **Encouragement à l'exercice pluriprofessionnel ou regroupé**, en assurant la promotion de l'accord interprofessionnel du 20 avril 2017
- **Renforcement des programmes d'accompagnement du retour à domicile (Prado)** visant à améliorer la qualité du parcours de soins après une hospitalisation en favorisant la coordination entre médecins libéraux et hôpital

Garantir la qualité des soins tout en accélérant la transition numérique au service du patient et des professionnels de santé

- **L'enjeu majeur de la qualité des soins et de la pertinence des actes**
- **Le développement de nouvelles rémunérations** : la rémunération de nouvelles pratiques avancées pour les infirmières
- **Le développement de la télémédecine** comme réponse aux problématiques de distance et d'accessibilité des soins dans les territoires
- **Le dossier médical partagé (DMP)**, outil central pour soutenir la coordination des soins et la pertinence des parcours en évitant notamment les actes redondants
- **L'intensification des échanges de données automatisées** afin d'optimiser les contacts

Merci de votre attention

Mission de coordination de la Gestion du risque
Auvergne-Rhône-Alpes